

222C1655  
FR0000073298-FS0504

28 juin 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**IPSOS**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 28 juin 2022, la société Citigroup Inc. (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juin 2022, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir indirectement 2 458 638 actions IPSOS représentant autant de droits de vote, soit 5,53% du capital et 4,93% des droits de vote de cette société<sup>1</sup> répartis ainsi :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Citigroup Global Markets Limited	1 458 638	3,28	1 458 638	2,92
Citigroup Global Markets Europe AG	1 000 000	2,25	1 000 000	2,00
<b>Total Citigroup Inc.</b>	<b>2 458 638</b>	<b>5,53</b>	<b>2 458 638</b>	<b>4,93</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions IPSOS sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir 14 451 actions IPSOS (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de :

- de contrats « *swap* » à dénouement en espèces portant sur 292 actions IPSOS<sup>2</sup>, dénouables jusqu'au 24 février 2023 ; et
- de contrats « *swap* » à dénouement en espèces portant sur 14 159 actions IPSOS<sup>2</sup>, dénouables jusqu'au 11 septembre 2023.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 44 436 235 actions représentant 49 915 192 droits de vote en application des dispositions de l'article 223-11 I, 2<sup>ème</sup> alinéa du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.